



**AVIS PUBLIC  
PROMULGATION  
RÈGLEMENT N° 1773-01**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1773-01 intitulé :

**Règlement modifiant le Règlement n° 1773 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 8 475 000 \$**

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 5 juillet 2021.

QUE le règlement a été approuvé le 13 août 2021 conformément à la loi pour un emprunt additionnel de 8 475 000 \$.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce seizième (16<sup>e</sup>) jour du mois d'août deux mille vingt et un (2021).

Marie-Hélène Rivest, notaire  
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)